



ANNEXE – Justification du bénévolat

Don de temps bénévole

Administration et fonctionnement de l'association et de son site :

2200 h x 11,03€ (SMIC horaire, charges patronales comprises) = **24 266 €**

(temps de travail de la présidente, de la secrétaire, du trésorier)

Missions de l'association

- Publications (comptes rendus de manifestations extérieures à l'association et accompagnement de bénévoles dans l'écriture) (SMIC 11,03 €)
- Stages et rencontres

698 h x 11,03 = **7698,94 €**

39 x 11,03 = **430,17** (IFE Lyon avril ; IH, DA, GM)

Liège + Athènes = 110h x 11,03 = **1213,3 €**

Total : 9342,41 €

- intervenants (universitaires ou spécialistes)

Pour ces derniers :

a) - tarif horaire du cours magistral 61,35 € (tarif 2015) : **total 536,81€**

13 janvier : ANSE D. Bucheton conf. 30 min = 30,67 €

5 février IFE – AFEF “gestes professionnels” : 1h conf D. Bucheton : 61,35 €

19 mars : rencontre débat sur l'oral : conf. C.Weber (45 min) ; M. Rebière (45 min) ; V. Boiron (45 min) ; C. Cortier (45 min) – total 3h x 61,35 = 181,05 €

4 au 6 avril : IFÉ Lyon : séminaire : 45 min conf D. Bucheton = 46 €

11 avril : St Hypolite du Fort : conf D. Bucheton : 30 min = 30,67 €

13 mai : SNUipp Besançon : conf. D. Bucheton 1h = 61,35 €

17 juillet : Liège, congrès mondial FIPF : G.Loock : 30min = 30,67 €

20 octobre : Athènes, Association hellénique des professeurs de français : G. Loock : 30min = 30,67 €

b) – tarif horaire des TD : 40,91 € (tarif 2015) : **total : 1922,77 €**

5 février IFE – AFEF “gestes professionnels” : D. Bucheton TD 2h x 40,91 = 81,82 €
9 février ANCPE : D. Bucheton 2h TD = 81,82 €
16-17 février ISFEC : D. Bucheton TD 6h x 40,91 = 245,46 €
4 au 6 avril : IFE Lyon TD animés par V. Youx, I. Henry, G. Malbosc, D. Alexandre : 5h30 chacun : 22 x 40,91 = 900,02 €
25 mai Périgueux ANCPE : D. Bucheton : 3h TD = 122,73 €

6-7 octobre Paris séminaire ISFEC : D. Bucheton : 6h TD = 245,46 €

14-15 novembre Gennevilliers colloque formation : D. Bucheton TD 6h = 245,46 €

TOTAL DON DE TEMPS BÉNÉVOLE : 36 068 €

Charges assumées bénévolement :

Documentation (compte 602200)
15 €

Achats de matériel (avec justificatifs) (informatique , papeterie et affranchissement) (compte 606400) : 19,9 €

Production de matériel pédagogique et publication (compte 620300)

Repas, transports, parkings du CA (avec justificatifs, sauf JD&DB) (comptes 625110 et 625600)
4693 €

TOTAL DES CHARGES ASSUMÉES PAR LES BÉNÉVOLES : 4728 €

PRODUITS FOURNIS BENEVOLEMENT

Ces produits excluent les rétributions de stages versés à l'association sous forme de don (inclus dans les comptes de résultats au compte 756000 pour un montant de 300 €)

Pour le calcul nous appliquons le tarif suivant : « ... tarif pour les piges, applicable au 1er août 2014 : [...] au minimum à **42 € le feuillet (de 1.500 signes espaces compris)** pour les titres diffusant moins de 5.000 exemplaires », ce pour les billets et comptes rendus publiés sur le site – à l'exclusion des comptes rendus d'activités de l'association.

Pour les contributions techniques au site (articles de fond, critiques d'ouvrages), il nous a semblé qu'un tarif de pige spécialisée était plus adapté. Nous avons retenu 75 €, après discussion avec des journalistes spécialisés.

Les tarifs pratiqués dans la profession pour des blogs et des sites sont du même niveau.

1) Lettre de l'AFEF, sur le site :

- Lettre de janvier 2016 : 8 pages
- Lettre de février 2016 : 5 pages
- Lettre de mars 2016 : 5 pages
- Lettre d'avril 2016 : 8 pages
- Lettre de mai 2016 : 7 pages
- Lettre de juin 2016 : 4 pages
- Lettre de septembre 2016 : 6 pages
- Lettre d'octobre 2016 : 7 pages
- Lettre de novembre 2016 : 7 pages
- Lettre de décembre 2016 : 7 pages
-
- Total 64 x 42 € = **2688 €**

2) **Articles, notes critiques** (à 75 € le feuillet), relectures (11,03 € l'heure évaluée à raison de 1 h pour 10 feuillets) : **10 918 €**

Bénévolat pour l'écriture (hors publication du Français Aujourd'hui) : 13 606 €

3)- RÉDACTION DE LA REVUE LE FRANÇAIS AUJOURD'HUI

4 numéros annuels (en 2016 : n° 192, 193, 194, 195)

écriture des articles : 565 pages au total x 75 € = 42 375 €

relectures par deux personnes et par le rédacteur en chef à raison de 10p. /h : 56,5 h x 3 x 11,03 € (SMIC horaire) = 1869,58 €

temps de réunions : 5 dans l'année à 3h et 11 personnes participant = 165 h

Coordination : 4 n° x 2 personnes x 50 h = 400h

Total réunions + coordination : 6232 € (à 11,03 € /h)

Total rédaction FA : 50 476 €

- **Estimation totale du bénévolat (80 personnes) 100 932 €**